La vie communale à Lonrai

Meilleurs Vœux pour 1995

LE MOT DU MAIRE

ANNEE 1995... ANNEE D'ELECTIONS
Présidentielles et municipales.....

Les prochaines années verrons l'intercommunalité se mettre en place. La volonté du Ministre de l'Intérieur est telle que l'on ne peut s'y soustraire, les incitations financières aidant à la mise en oeuvre de ce projet.

Le Minsitre de l'Equipement, M. BOSSON, présent au Congrès des Maires Ruraux à SEES, est venu confirmer la bonne nouvelle : la mise à quatre voies de la R.N. 12 -voie rapide- dès 1999, financée par l'Etat et la Région. Cela passe par la mise en place de la déviation de PACE - ST-DENIS-SUR-SARTHON reliant la quatre voies venant de La Lacelle. Des études d'impact ont été entreprises pour un tracé sud et un tracé nord. Dans le cas d'un tracé nord, la commune de LONRAI serait partiellement concernée en limite de PACE.

Nous nous étions fixé des objectifs tout au long de ces années. Certains sont réalisés au-delà de nos espérances. Le lotissement communal face aux écoles et l'assainissement du Bourg se concrétisent dès maintenant. Ces deux projets se sont trouvés retardés pour des raisons de droit, de procédure et d'accord tardif des subventions.

Nous vivons actuellement une période d'application anticipée du Plan d'Occupation des Sols. La mise en place de l'assainissement permet de rendre constructibles des terrains à Montperthuis, quatre parcelles au village de la Gaucherie et deux au Bois Hébert. L'objectif reste évidemment l'extension du Bourg, la charge que représente l'assainissement se trouvant ainsi mieux répartie. Le P.O.S. est certes une contrainte mais permet de conserver une agriculture viable tout un développant un habitat contrôlé.

Dans le domaine social, 1994 a vu la mise en place d'un service de transport par taxi des personnes âgées de plus de 65 ans, chaque semaine, vers Alençon. Ce service connaît un certain succès auprès des personnes intéressées. En effet, le prix modique de 10 F remporte tous les suffrages et le secrétariat de Mairie assure la coordination de l'ensemble.

Par ailleurs, je souhaite ici remercier tous les bénévoles qui oeuvrent près des Associations afin de créer un dynamisme communal de convivialité.

Au cours de ces six années, les Conseillers Municipaux, malgré les prises de position quelquefois très marquées, se sont donné comme maître-mot : consensus. Compte tenu du programme ambitieux à réaliser, des engagements financiers pris, chacun a pu mesurer l'importance que revêt une équipe solidaire face aux décisions à prendre dans le respect et la compétence des uns et des autres. La commune de LONRAI s'est ainsi dotée d'un réel potentiel de ressources nécessaire à un avenir serein et déterminé.

Cette année, la commune de LONRAI a payé un lourd tribu par le nombre de décès, accidents ou maladie. Nous prenons part au chagrin des familles. A tous ceux qui sont dans la peine et le souci du lendemain, à vous toutes et tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes voeux pour une année 1995 d'espoir, de sérénité et de solidarité.

Votre Maire,

Xavier TAUPIN

TAUPIN Xavier
Maire

COUSIN Pierre
1er Adjoint

QUEREL Hervé
2e Adjoint

HAYES Monique
3e Adjoint

MAHERAULT Alain
4e Adjoint

GERBAULT Alain

LE FOULER Martine

CAFIER Paulette

GESBERT Claude

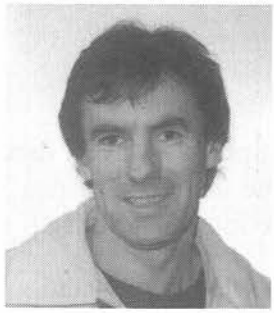

NICOLAS Michel

BONDY Roger

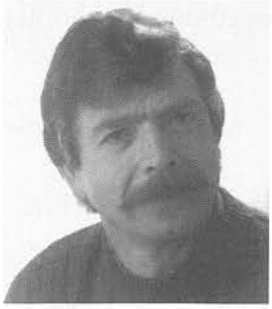

RENAULT Jeanine

HULMEL Patrick

TISSANDIE Claude

D'AIETTI Jean

MARS 1989 - JUIN 1995

Le conseil municipal arrive au terme du mandat que vous lui avez confié pour défendre les intérêts de la commune qui sont aussi les vôtres puisque c'est au travers de vos impôts que l'amélioration de votre cadre de vie intervient.

Nous nous étions fixé des objectifs en 1989 , nous allons ensemble refaire le chemin parcouru.

Zone industrielle : réalisée dans sa totalité, sur 11 ha et commercialisée à 8 entreprises.

Zone artisanale : suite à la coopération du Ministre des Anciens Combattants, nous avons été autorisés par la famille du lieutenant LEVY, mort au combat le 12 août 1944, à déplacer le corps au cimetière militaire des Gateys. Nous avons pu ainsi récupérer le terrain nécessaire à l'élargissement de la voie de desserte de la zone, ce qui nous a permis de terminer la première tranche de travaux que le Conseil Général a subventionné à 30 %.

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales au Hamel et élargissement de cette route communale dans la partie devenue départementale.

En décembre dernier nous avons réalisé l'éclairage public du Clos qui relie le lotissement de la Rangée, sur la voie communale n° 3 afin d'améliorer la sécurité des enfants qui prennent le car scolaire.

Montperthuis : l'assainissement a été réalisé au printemps 1994 avec raccordement au réseau districal moyennant une participation de 180 000 F. Dans le même temps, le réseau Télécom a été mis en souterrain. Pour le réseau E.D.F. et éclairage public les travaux interviendront au début de cette année avec la pose de candélabres dans la partie village ancien.

Après le rachat de la maison Picault, située dans la grande cour, aux services des Domaines, nous l'avons restaurée pour y aménager deux F1. Les travaux de maçonnerie, isolation, carrelage, sanitaire, aménagement de cuisine ont été confiés à l'A.I.F.R. (Association Insertion Famille Rurale), organisme chargé du reclassement des chômeurs de longue durée bénéficiant d'un Contrat Emploi Solidarité. Depuis deux ans, ces logements sont loués à de jeunes travailleurs.

Lonrai (Orne). — Village de Montperthuis - La Grande Cour.

Cette association avait déjà réalisé la reconstruction du mur du cimetière.

Il était question de coeur de Bourg : l'aménagement de la place de la Mairie, la réalisation de l'assainissement par le Syndicat LONRAI-COLOMBIERS, subventionné à 50 %, dès cette année, puis la mise en souterrain du réseau électrique basse tension et de l'éclairage public, subventionnée à 70 % par le Syndicat d'Electrification, constituent la première tranche.

Compte tenu des nouvelles normes et du développement actuel, les réseaux d'eau potable et de protection incendie sont nettement insuffisants. Des travaux de renforcement s'avèrent nécessaires. Un bassin de surpression a été construit dans la zone artisanale, financé aux 2/3 par la commune. Pour les autres travaux, le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable ne peut intervenir avant 2 à 3 ans, sous réserve de l'obtention d'une subvention départementale de 50 %. Dans cette attente, nous avons dû construire un puits au nord du Bourg, près des douves du château, pour la protection incendie.

Le lotissement communal près des écoles : l'acquisition du terrain se fera en février et les travaux de viabilité débuteront au printemps.

Intercommunalité : la démarche première est de travailler encore plus étroitement avec les communes de COLOMBIERS, CUISSAI et SAINT-NICOLAS-DES-BOIS, partenaires naturels au travers du SIVOS, Syndicat d'Eau, de l'entraide avec le personnel communal.

Le projet d'intercommunalité qui nous est proposé est un rattachement de la commune de LONRAI avec les douze communes rurales du canton en dehors du District. En fait, la communauté de communes ne serait qu'une transformation du SIVOM existant. Il n'a pas été donné suite à cette proposition car il n'y a pas d'intérêts économiques communs entre les collectivités dont le pôle économique serait SAINT-DENIS-SUR-SARTHON.

Une étude financière a été réalisée pour évaluer le poids fiscal de chaque commune dans cette communauté. LONRAI n'a pas à rougir de son succès, elle représente à elle seule 20,184 % sur les douze communes considérées. Le transfert de fiscalité à la communauté de communes serait ainsi le plus important, la deuxième commune ne transférant que 16,331 %.

Le débat reste ouvert.....

Ne perdons pas de vue que l'évolution de nos petites communes rurales est un travail de longue haleine, que beaucoup de réalisations ont été faites avec les moyens qui sont les nôtres. Beaucoup reste à faire, aussi, tournons nous vers l'avenir confiants et sereins.

Xavier TAUPIN

TRANSFERT DE FISCALITE

A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNES	POIDS FISCAL	TRANSFERT
COLOMBIERS	6,296 %	6 296 F
CUISSAI	4,588 %	4 588 F
LA FERRIERE BOCHARD	16,788 %	16 788 F
GANDELAIN	4,759 %	4 759 F
HESLOUP	11,783 %	11 783 F
LA LACELLE	4,330 %	4 330 F
LONRAI	20,184 %	20 184 F
MIEUXCE	6,306 %	6 306 F
LA ROCHE MABILE	1,971 %	1 971 F
ST CENERI LE GEREI	2,626 %	2 626 F
ST DENIS SUR SARTHON	16,331 %	16 331 F
ST NICOLAS DES BOIS	4,040 %	4 040 F

Calcul du poids fiscal que représente chaque commune dans la communauté

Transfert de fiscalité : répartition par commune de la fiscalité de la communauté
(pour 100 000 F de recettes votées par le conseil de la communauté)

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT
LONRAI-COLOMBIERS

Composition du bureau : 4 représentants de LONRAI, 4 représentants de COLOMBIERS.

LONRAI	TAUPIN Xavier : Président	MAHERAULT Alain	suppléant
	GESBERT Claude	HULMEL Patrick	"
	NICOLAS Michel	COUSIN Pierre	"
	TISSANDIE Claude	GERBAULT Alain	"
COLOMBIERS	MARIGNIER Martial : Vice-Président	LEPIC Philippe	"
	DELAFENETRE Jacques	FAGUAIS Anne-Marie	"
	HUET Louis	BRETEAU Colette	"
	LOUDIERE Jean-Yves	GAUCHERIN Yves	"

C'est le 19 juin 1992 que LONRAI a délibéré en nommant ses délégués pour représenter la commune au Syndicat d'Assainissement qui a été officialisé par arrêté de M. le Préfet du 5 mars 1993.

La première phase a été l'étude du schéma sur COLOMBIERS et LONRAI, avec établissement de la carte qui vous est présentée en pages centrales. La mise en place de ce projet demandera au moins sept à huit ans. Nous devons travailler par tranches annuelles sur les deux communes.

Actuellement, nous sommes en négociation afin de pouvoir raccorder la zone industrielle, la zone artisanale et Beaubourdel au réseau districal de Montperthuis : solution la meilleure, la moins coûteuse, permettant de traiter tous les effluents quels qu'ils soient, même industriels.

Si un accord ne peut intervenir, une station devra être réalisée à Bourdon, au-delà de la pisciculture : solution plus coûteuse, plus contraignante ne permettant pas de traiter tous les effluents de par leur nature.

LES FINANCES

Combien de communes sont aujourd'hui endettées à cause d'une politique trop ambitieuse et personnalisée dans un luxe inutile !

LONRAI aujourd'hui et demain

Aujourd'hui :
Notre volonté et notre rigueur vous montre un bilan satisfaisant. Nos six années, axées sur le développement des ressources vont nous permettre de travailler sur des projets importants et que tous vous attendez.

Demain :
L'ouverture est une condition essentielle au développement économique. Travaillons sur des schémas non individualistes mais qui doivent répondre à un bassin économique réfléchi et structuré.

Projets

- Assainissement : 2e tranche : le Bourg, année 1995, dernière tranche, année 1996/97, assurés que le Conseil Général réponde à notre dossier déposé depuis 3 ans.

- Réseau électrique et téléphonique : mis en souterrain dans le Bourg en même temps que le passage de l'assainissement.

Locatifs : 1ère tranche dans le Bourg : démarrage des travaux en 1995.

Loisirs : aménagement d'un terrain de sports situé dans un ensemble communal et répondant aux attentes de vos enfants : mise en service en 1995.

VOS IMPOTS

VOTRE PORTE-MONNAIE

(voir tableaux)

Les efforts d'une commune peuvent se trouver anéantis par les décisions de certains collecteurs.

En 1994, notre volonté a été de baisser la pression fiscale tout en ramenant la taxe professionnelle à un taux raisonnable et très inférieur aux autre communes.

Pour 1995, notre volonté est de reconduire les taux d'imposition 1994 avec maîtrise de la taxe professionnelle, dans l'objectif de créer et de développer des emplois.

Votre commune en 1994

Nombre d'habitants : 862

Surface de la commune	616 ha 60 a 69 ca
Surface hors voirie	577 ha 97 a 01 ca
Surface agricole utile	483 ha

	Taux	Produit
Taxe d'habitation	7,77 %	215 384 F
Taxe professionnelle	4,00 %	499 651 F
Foncier bâti	11,87 %	210 574 F
Foncier non bâti	24,02 %	61 972 F
		987 581 F

Ordures ménagères : taxe collectée : 82 170 F

Dégrèvements accordés

- dégrèvement de la taxe foncière sur les propriété non bâties afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs installés depuis le 1er janvier 1992.

- dégrèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les occupants de la zone industrielle qui font enlever leurs déchets.

EVOLUTION DES VALEURS LOCATIVES

Cette évolution est calculée sur le même périmètre, sur un exemple "base nette d'imposition".

Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Base	14 660	15 020	15360	16 490	16 550	17 150	17 670
Evolution		+2,45%	+2,26%	+7,36%	+0,97%	+4,00%	+3,03%

EVOLUTION TAXE D'HABITATION

	Part Région		Part Département	
Année	Taux	Evolution	Taux	Evolution
1988	0,60		9,04	
1989	1,55	+146,0%	9,04	0,00%
1990	1,55	0,0%	9,04	0,00%
1991	1,49	-3,9%	8,82	-2,40%
1992	1,49	0,0%	8,84	+0,23%
1993	1,73	+16,1%	9,97	+12,78%
1994	2,32	+34,1%	10,45	+4,80%

LONRAI

1989	7,85	
1990	8,09	+3,05%
1991	7,77	-3,95%
1992	7,77	0,00%
1993	8,00	+2,96%
1994	7,77	-2,87%

PART COMMUNALE

La maîtrise des dépenses permet de contenir la pression fiscale.

Devant les difficultés croissantes il faut être vigilant. Le luxe se paie avec l'argent du contribuable et aujourd'hui il faut gérer les priorités.

TAXE D'HABITATION

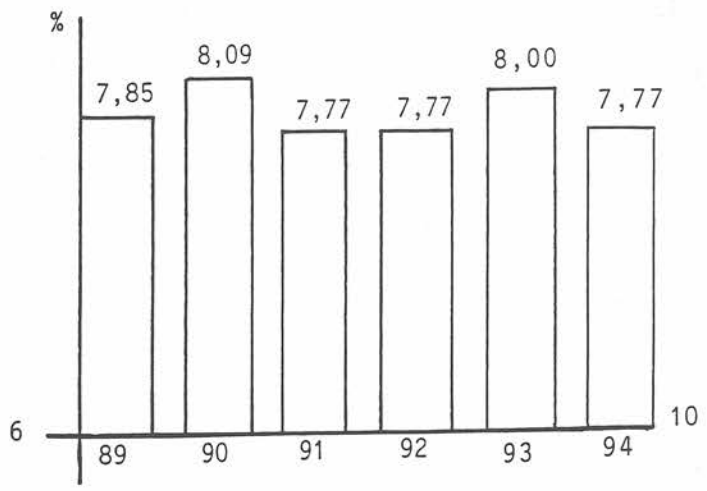

FONCIER BATI

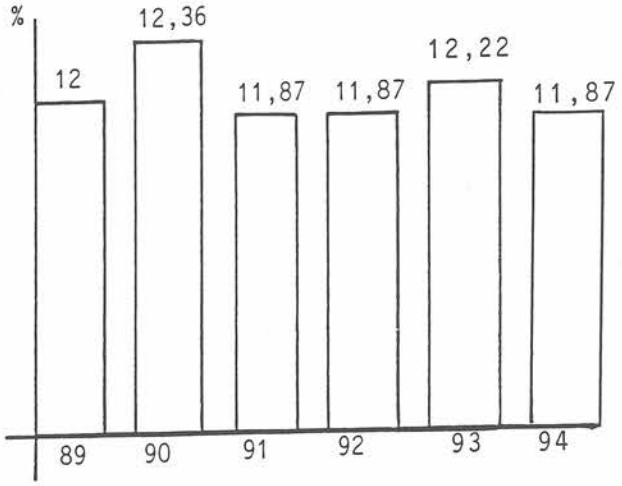

FONCIER NON BATI

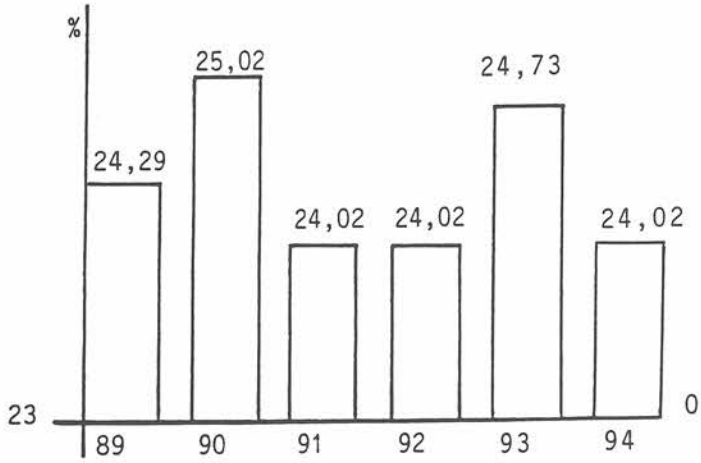

TAXE PROFESSIONNELLE

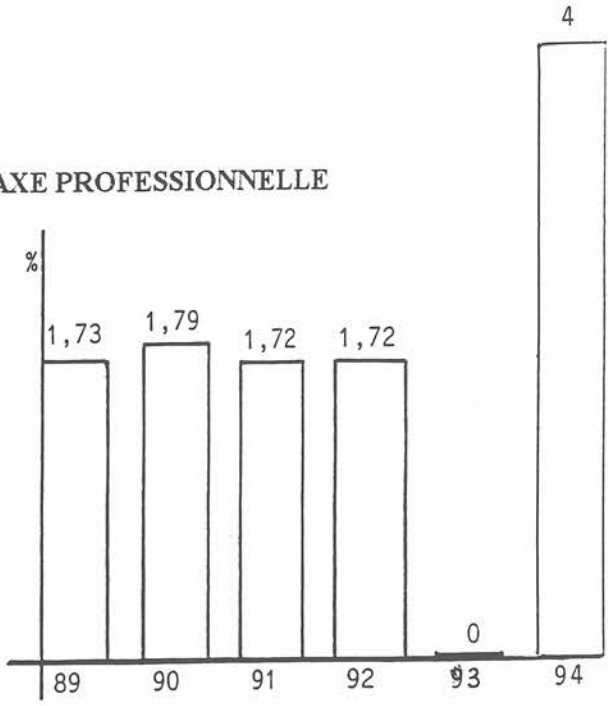

IL FAIT BON VIVRE A LONRAI

Un regard sur les autre communes.....

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
LONRAI	**7,77**	**11,87**	**24,02**	**4,00**
ALENCON	14,53	33,43	46,01	12,31
CERISE	9,28	13,81	43,90	8,69
CONDE-SUR-SARTHE	8,41	8,14	30,42	7,74
DAMIGNY	11,33	20,93	37,76	8,92
PACE	12,08	18,34	39,54	7,12
ST-GERMAIN-DU-CORBEIS	9,69	20,69	48,42	6,04
VALFRAMBERT	9,88	14,01	37,12	7,76

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	REALISE 1993	PREVU 1994
Denrées et fournitures	40 866,00 F	66 050,00 F
Frais de personnel	375 631,00 F	391 500,00 F
Impôts et taxes	8 769,00 F	10 250,00 F
Travaux et services extérieurs	338 166,00 F	490 509,00 F
Participations et contingents	370 300,00 F	415 879,00 F
Allocations - subventions	16 725,00 F	17 200,00 F
Frais de gestion générale	125 577,00 F	133 450,00 F
Frais financiers	203 836,00 F	194 430,00 F
Prélèvement pour investissement	53 190,00 F	414 496,00 F
TOTAL DEPENSES	**1 533 060,00 F**	**2 133 764,00 F**
Produits de l'exploitation	71 450,00 F	82 170,00 F
Produits domaniaux	48 451,00 F	68 000,00 F
Produits financiers	4,00 F	8,00 F
Recouvrements - subventions	55 988,00 F	35 840,00 F
Dotation globale de fonctionnement	661 461,00 F	666 594,00 F
Impôts indirects	25 754,00 F	23 376,00 F
Contributions directes	616 445,00 F	1 060 842,00 F
Travaux d'équipement	82 762,00 F	78 145,00 F
Produits antérieurs	89 535,00 F	118 789,00 F
TOTAL RECETTES	**1 651 850,00 F**	**2 133 764,00 F**
EXCEDENT	**118 790,00 F**	

Participations et contingents

Aide sociale (versement au Département)	87 440
Collèges publics "	21 484
Incendie "	70 095
Mission locale	8 620
SIVOS	169 885

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE LONRAI

BUGET DE FONCTIONNEMENT

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Recettes	1 882 823	1 203 786	1 488 796	1 466 000	1 546 030	1 651 850
Dépenses	1 148 531	1 285 296	1 494 018	1 374 852	1 456 495	1 533 060
Déficit		81 510	5 222			
Excédent	34 292			91 147	89 535	118 790

BUDGET D'INVESTISSEMENT

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses	1 148 531	1 285 296	1 494 017	1 374 852	2 050 991	1 625 932
Déficit						
Excédent	278 991	590 250	366 891	535 634	456 833	108 772

RESULTAT DE CLOTURE - FONDS DE ROULEMENT

(Fonctionnment + investissement)

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Excédent	313 283	508 740	361 669	626 781	546 368	227 561

EVOLUTION DE LA DETTE

BAISSE DE LA DETTE

Dette 1989 : 2 807 084 F
Dette 1994 : 2 210 331 F

Baisse : 21,26 %

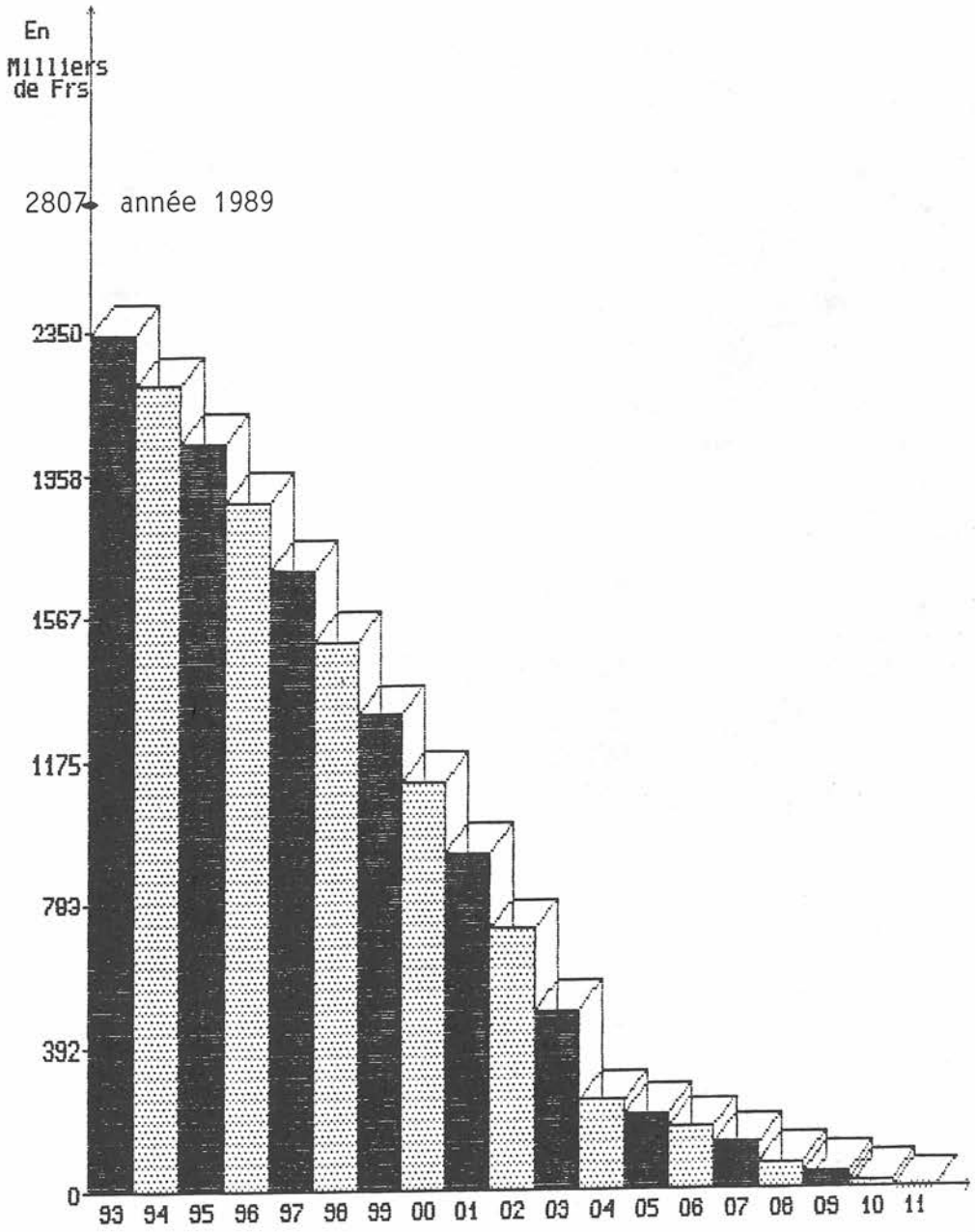

COLOMBIERS
COMMUNE DE CUISSAI
COMMUNE DE PACE
COMMUNE DE DAMIGNI
COMMUNE DE CONDE SUR SARTHE
La Basse Cour
Le Château
LONRAI
La Frelonnière
La Touche
Le Flechet
La Lande
Cuissaye
Le Clos
Le Hamel
Vers Station d'épuration à construire
Bourdon
Beaubourdel
Les Rochers
Le Fief
Canalisation de trop-plein
La Gaucherie
Gué au Cheval
Bois Hébert
Pierre Plate
La Coudre
Montperthuis
Les Petites Fontaines
Zone raccordée au District d'ALENÇON
Rejet sur réseau districal
Les Vallées
R.N. n° 12
LEGENDE
Réseau Gravitaire à créer ø 200mm
Réseau de refoulement à créer 1
Réseau de refoulement à créer 2
Poste de refoulement
Unité de traitement
Assainissement individuel

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

EN 1994

Approbation de la première révision du Plan d'Occupation des Sols

Ouverture de la deuxième révision du Plan d'Occupation des Sols

Elargissement du chemin de la Frelonnière

Convention avec le District de l'Agglomération Alençonnaise pour l'assainissement de Montperthuis

Achat d'un chauffe-plat pour la cantine : 11 680 F

Plantation d'une haie en bordure du futur terrain de sports : 3 903 F

Aménagement d'un terrain multisports, subventionné à 30 % par l'Etat

Panneaux de signalisation : zone industrielle : 12 888 F, schéma-village au rond-point : 5 945 F

Travaux à l'école :

- préfabriqué maternelle : porte : 8 065 F, ouverture d'une fenêtre : 2 360 F, peinture extérieure,
- cour primaire : portail : 7 184 F, panneaux de basket

Protection incendie du Bourg par prise d'eau dans la douve du château : 35 800 F

Vente d'une parcelle de 1 900 m2 en zone artisanale

Eclairage public au Clos : 23 582 F

Effacement des réseaux E.D.F. et éclairage public à Montperthuis : 171 137 F

Approbation du schéma directeur d'assainissement.

"S'il vous plaît ...
dessine-moi un sport!"

TERRAIN DE SPORTS

Pour répondre à la demande des jeunes de la commune, à celle des enseignants de l'école, la municipalité de LONRAI a décidé de réaliser une aire de jeu sur un terrain qu'elle possède à proximité du centre-bourg.

Ce projet fait partie d'une réflexion plus globale sur l'aménagement du centre-bourg et prend en compte dans ses différentes dispositions :

- l'extension du cimetière,
- la construction d'un terrain de football,
- la proximité de l'école,
- les problèmes d'accès et de stationnement (sortie d'école, cérémonies religieuses,...).

La volonté est de réaliser un équipement qui permette la pratique d'un maximum de sports, même si ses caractéristiques dimensionnelles ne sont pas règlementaires, et qui soit accessible à tous, à tout moment en dehors de toute structure telle que club ou association.

L'objectif est également de promouvoir l'animation, la convivialité, les échanges au sein de la population de LONRAI. Favoriser une approche des différents sports par les jeunes scolaires est aussi une préoccupation.

Le concept dit "d'aire de sport de proximité" répond à ces principaux objectifs. Cet équipement nouveau s'est particulièrement développé depuis 1989, époque à laquelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports en a réalisé la promotion.

Après avoir visité plusieurs réalisations dans l'Orne et la Sarthe, la municipalité a arrêté son choix sur un terrain d'environ 27 m x 15 m.

Pour compléter cet équipement et promouvoir l'utilisation du terrain par les scolaires, celui-ci est complété à proximité par une piste de course de 60 m (3 couloirs) équipé en extémité d'un sautoir en longueur.

Enfin une piste simple de vélo-cross (sable stabilisé et buttes de terre) s'inscrit dans l'aménagement.

Football

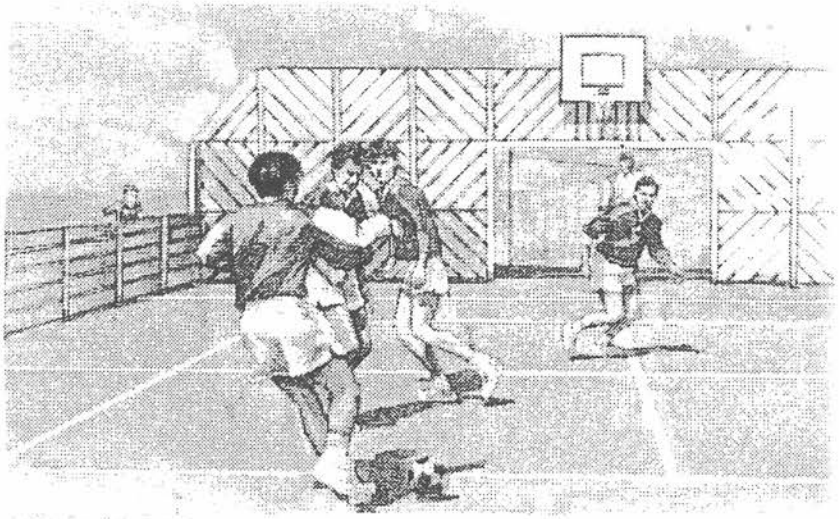

Basket-ball

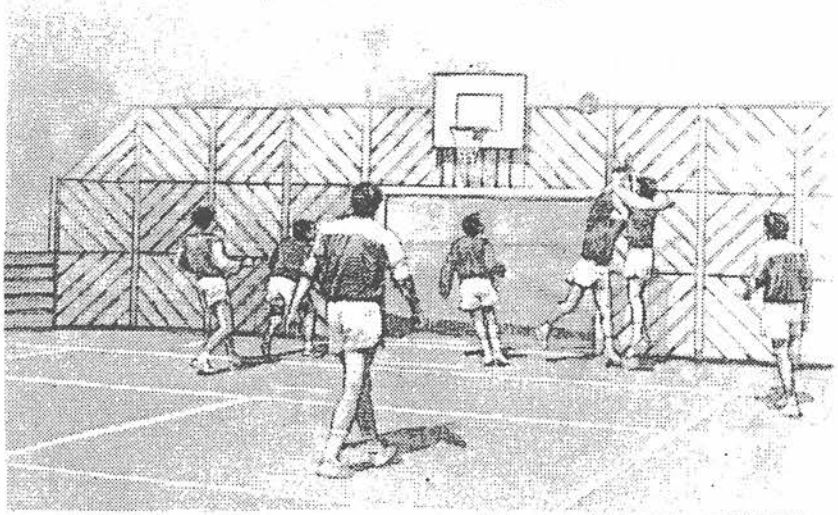

Handball

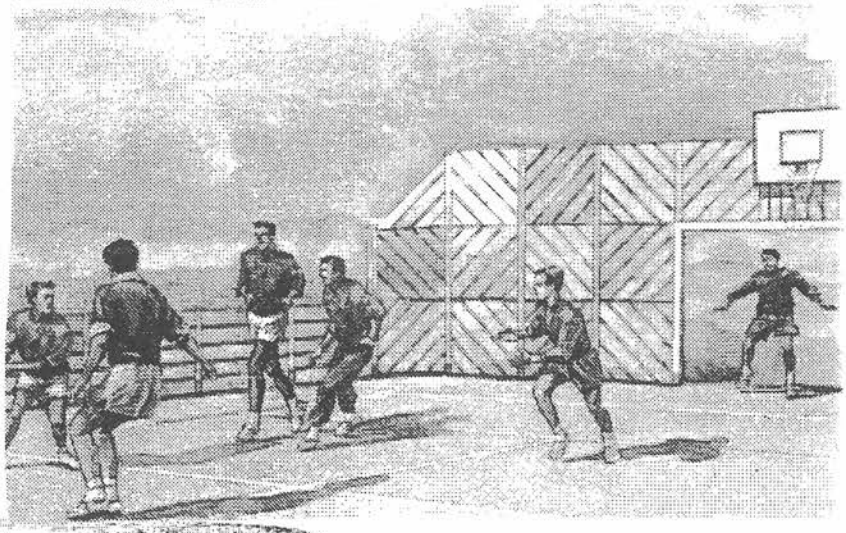

... et autres possibilités

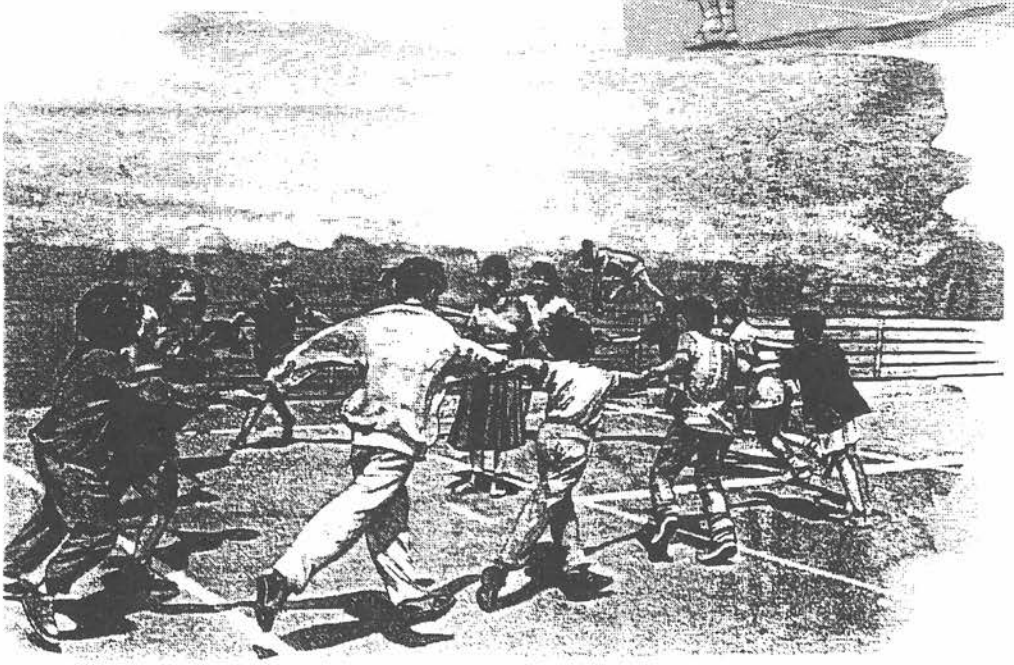

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	13h30 à 17h00
Mardi	16h00 à 19h00
Mercredi	13h30 à 17h00
Jeudi	13h30 à 17h00
Vendredi	9h00 à 11h00
et	14h00 à 17h00

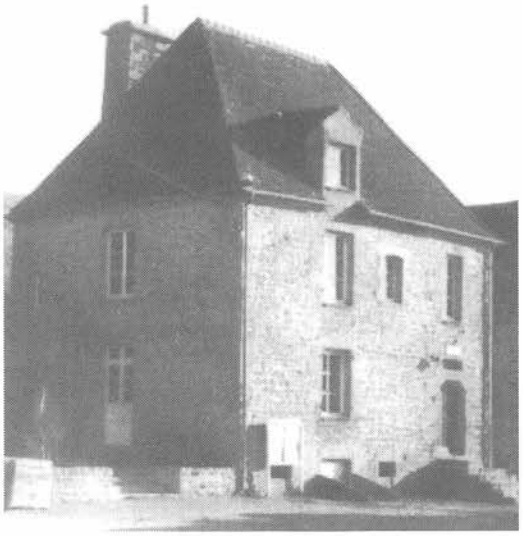

Secrétaire de Mairie : Mme Annie VISSEICHE Téléphone : 33.26.38.75

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche individuelle d'état civil : établie dans toute mairie au vu du livret de famille ou de la carte d'identité.

Fiche familiale d'état civil : établie dans toute mairie au vu du livret de famille.

Extrait d'acte de naissance ou de mariage : établi à la mairie du lieu de naissance ou de mariage. Peut être demandé par lettre (précisant nom, prénoms et date de l'acte) accompagnée d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'intéressé pour le retour.

Extrait d'acte de décès : établi à la mairie du lieu de décès ou du domicile.

Carte nationale d'identité : (validité 10 ans) demande à la mairie du domicile, accompagnée d'un timbre fiscal à 150 F et 2 photos récentes, prises de face ;
1ère demande : imprimé à remplir à la mairie du domicile au vu du livret de famille des parents ou d'une copie intégrale de l'acte de naissance (autorisation parentale pour les mineurs) ;
renouvellement : imprimé à remplir à la mairie du domicile au vu du livret de famille et de l'ancienne carte.

Passeport : (validité 5 ans) demande à la mairie du domicile, fournir un timbre fiscal à 350 F et 2 photos récentes prises de face ;
1ère demande : imprimé à remplir à la mairie au vu de la carte d'identité ;
renouvellement : imprimé à remplir à la mairie au vu de la carte d'identité, fournir une seule photo et l'ancien passeport.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte est faite chaque lundi par M. GUILLOUX et M. ROYER.
Lorsque le lundi est un jour férié, le ramassage a lieu le mardi.
En cas d'indisponibilité de M. GUILLOUX, la collecte est assurée par une entreprise extérieure.
Vos poubelles doivent être sorties pour 8 heures.
Les déchets verts (gazon, tailles de haies...) doivent être déposés à la déchetterie de la S.N.N.
Cependant, ceux qui ne pourraient s'y rendre peuvent les déposer au Hamel, près du bassin de rétension qui se trouve près de la grille du château, côté allée des marronniers. Il est impératif de respecter les emplacements distincts qui ont été prévus pour le gazon et pour les tailles de haies, signalés par des panneaux. Le non-respect des ces emplacements distincts et le dépôt d'autres ordures (gravats, objets encombrants, etc.) entraînerait la fermeture de cette décharge.
Ramassage des monstres : il est prévu les jeudis ***6 avril et 21 septembre.***

LA DECHETTERIE A VOTRE SERVICE

Elle est située à ARCONNAY, route de Fresnay-sur-Sarthe, il est plus aisé d'y accéder par SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS. Elle est réservée aux habitants du District d'ALENCON ainsi qu'à ceux des communes qui, comme LONRAI, participent par convention, aux frais de fonctionnement de cette installation (15 F par habitant et par an). Un justificatif de résidence est demandé à l'entrée (carte d'identité, permis de conduire...).

HORAIRES D'OUVERTURE
* Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
* Du 1er octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
* Toute l'année : le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

DECHETS ADMIS
Verres, ferrailles, métaux non ferreux, papiers, cartons, déchets de jardin et tailles de haies, gravats, matériaux de démolition et de bricolage, huiles de vidange.

DECHETS INTERDITS
Déchets industriels, ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets dangereux par leur côté inflammable, toxique, corrosif, explosif.

L'ACCES...
...est limité aux véhicules de moins de 1,90 m et dont l'apport n'excède pas 1 m3.

A SAVOIR
La plupart des matériaux déposés sont recyclés.

ETAT CIVIL 1994

NAISSANCES :

BAUDOIN Teddy	07 janvier
PLOTEAU Maxime	25 février
CHAMPIN Justine	21 juin
CHRETIEN Maëlle	12 juillet
LEMAITRE David	14 août
COUPRY Damien	04 septembre
TINOIS Fiona	26 octobre
LE ROYER Hélène	17 novembre

MARIAGES :

GENISSEL Annie et RENAULT Christophe	28 mai
LETARD Brigitte et ILLAND Luc	23 juillet

DECES :

GODIN Marguerite	1er janvier
LECONTE Alfred	24 janvier
HALLAIS Philippe	21 mars
BOURILLON Christophe	27 août
FROMENTIN Raymond	03 septembre
JOUATEL Marcel	24 septembre
LEMERCIER Rémy	30 novembre
PARE Juliette	06 décembre

SALLE POLYVALENTE

TARIFS 1995

LONRAI

SALLE ENTIERE + CUISINE	700
SALLE_ENTIERE SANS CUISINE	530
SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	850
1/2 SALLE + CUISINE	450
1/2 SALLE SANS CUISINE	310
1/2 SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	510
VIN D'HONNEUR	190

HORS COMMUNE

SALLE ENTIERE + CUISINE	1 330
SALLE ENTIERE SANS CUISINE	1 000
SALLE ENTIERE GARDEE LE LENDEMAIN	1 580
1/2 SALLE + CUISINE	850
1/2 SALLE SANS CUISINE	530
1/2 SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	980
VIN D'HONNEUR	300

Caution : 500 F a verser au moment de la réservation

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie

REGLEMENT

Toute location doit être payée avant l'occupation des lieux.

La personne qui a réglé la location engage sa responsabilité civile pour tout incident qui pourrait survenir lors de la location.

Ne rien accrocher au plafond ni aux plafonniers.

Après 22 heures :
- ne pas ouvrir les fenêtres côté rue ;
- baisser la sono ;
- ne pas laisser les enfants jouer dehors.

Après la location :
- nettoyer le sol ;
- remettre les tables et chaises comme trouvées à votre arrivée (cantine) ;
- ranger les chaises 2 par 2 autour de la salle (2e salle).

Les locaux doivent être laissés dans l'état de propreté où ils ont été loués. Le four, le réfrigérateur, la cuisinière et tous les ustensiles doivent être nettoyés après usage.

Dans le cas contraire, une retenue de 300 F sera faite sur la caution

La vaisselle doit également être rendue propre, la perte et la casse sont facturées. Aucun échange n'est accepté.

NOTRE ECOLE

LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI

Je ne reviendrai pas comme l'an passé sur la structure de notre regroupement pédagogique au sujet duquel vous avez reçu une plaquette décrivant au mieux notre potentiel, nos activités pédagogiques témoignant du dynamisme des enseignants en Ecole Rurale.

La rentrée de septembre 1994 s'est bien effectuée avec la réalisation de travaux indispensables pour l'une de nos classes maternelles à LONRAI, avec la réfection de la cantine de CUISSAI, le sautoir à COLOMBIERS et bien d'autres menus travaux financés par le SIVOS ou les municipalités concernées.

Chacun a pu apprécier l'effort de fleurissement de notre école avec le concours financier et logistique de la municipalité de LONRAI. Les plantations furent réalisées par les élèves eux-mêmes. L'entretien fut poursuivi pendant les vacances scolaires par les employés municipaux. Une expérience qui, sans nul doute, se poursuivra au printemps prochain.

Notre école a pu bénéficier également d'une dotation d'une valeur de 5 000 F pour l'acquisition de livres de bibliothèque par le Ministère de l'Education Nationale. Cette dotation fut complétée par une enveloppe supplémentaire de 4 000 F votée par le SIVOS, auquel nous adressons nos remerciements.

Cette année 94 s'est achevée par le traditionnel NOEL des élèves le vendredi 16 décembre : spectacle d'Alain Moisan, repas de Noël et visite du Père Noël en calèche pour la distribution des cadeaux pour tous les élèves, de la maternelle au CM2.

A l'aube de cette année 95 qui sera riche en évènements pour notre école, je crois pouvoir dire que TOUS les enseignants, avec le concours du personnel si dévoué, oeuvreront, comme à leur habitude, pour une ECOLE PUBLIQUE DE QUALITE, nécessaire à tous les enfants que vous nous confiez.

Merci à tous ceux qui témoignent auprès de nous leur dévouement et toute leur sollicitude.

Les enseignants se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux.

Le Directeur

Y. GERARD

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

DE LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI

L'Association des Parents d'Elèves du R.P.I. de LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI remercie toutes les personnes qui ont apporté leur concours et leur bonne humeur lors des différentes manifestations organisées en 1994. L'A.P.E.L tient aussi à remercier de leur soutien les artisans et les entreprises qui ont permis de doter le concours de belote du 19 novembre dernier de nombreux lots, à la satisfaction générale de 104 joueurs présents.

Nous vous invitons à prendre note dès à présent des manifestations programmées en 1995 :

- ***samedi 21 janvier*** : soirée dansante déguisée,
- ***samedi 18 mars*** : la traditionnelle choucroute,
- ***2ème quinzaine de juin*** : fête de fin d'année des écoles du R.P.I., clôturée par un amical barbecue.

Nous vous rappelons que le produit de ces différentes manifestations est destiné à nos écoles, participation au financement du spectacle de Noël, de matériel pédagogique, des classes transplantées (en 1995 les enfants du C.P. partiront en classe verte, ceux du C.M.1 et C.M.2 en classe de mer).

L'A.P.E.L., est heureuse de présenter ses meilleurs voeux de bonheur et de santé à tous les habitants de LONRAI, elle espère que la prise de conscience des difficultés actuelles par chacun, parents, élus et habitants permettra d'assurer la pérennité du regroupement pédagogique dans ses structures actuelles.

Merci et à bientôt

Le Président de l'A.P.E.L.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'Association Familles Rurales de LONRAI, plus connue sous le nom de "La Ruche", présente à tous les habitants de la commune ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Lors de l'assemblée générale, au mois de juin dernier, son bureau a vu le nombre de ses membres s'accroître :

Mme RIGAULT, Présidente
Mme CORMIER, Vice-Présidente
Mme HUCHET, Secrétaire
Mme LEROYER, Trésorière.
Mme BRICHARD, Trésorière-Adjointe
Mme LETARD, Membre
Mme BEAUVAIS, Membre

1993 avait été une excellente année avec un nombre d'enfants inscrits important. Le bilan de 1994 est, à notre regret, moins positif, le nombre total d'enfants ayant fréquenté le centre de loisirs étant de 43 pour 22 jours de fonctionnement.

Nous espérons que 1995 sera un meilleur cru et souhaitons voir adhérer un plus grand nombre de parents à notre Association.

D'ores et déjà, nous vous informons que le centre de loisirs sera ouvert dès la fin de l'année scolaire et ce pendant le mois de juillet et la 1ère semaine d'août.

Nous vous rappelons que le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants de 4 à 12 ans et leur propose de nombreuses activités et sorties grâce à une dynamique équipe d'encadrement composée d'un directeur et 3 animateurs.

La Ruche s'adresse également aux enfants du personnel des entreprises implantées sur la commune de LONRAI, les horaires de fonctionnement étant très souples.

Nous souhaitons de cette manière nous adapter le mieux que nous le puissions aux besoins et attentes de chacun d'entre vous, tout en apportant à vos enfants des activités de détente et d'expression dans la sécurité et le meilleur climat qui soit.

Vous espérant nombreux à profiter de ce "service" qui vous est proposé sur votre commune, notre contact :

ASSOCIATION FAMILLES RURALES
Mairie
61250 LONRAI

Tél. : Mme HUCHET : 33.26.63.54

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX

L'Assemblée Générale a eu lieu à la Mairie de LONRAI, siège de l'Association.

Après examen des différents sujets à l'ordre du jour et du rapport moral et financier, il fut procédé au vote de renouvellement du bureau : celui-ci reste inchangé.

A la demande de Monsieur ADAM, porte-drapeau, un suppléant a été élu : Monsieur JANVIER René a accepté cette fonction.

Lors du 50e Anniversaire de la Libération, les porte-drapeaux représentaient notre commune aux cérémonies : Croix Médavy, Place De Gaulle, Monument Leclerc, 15 août à Radon.

Le 11 novembre, Monsieur PUEYO, Conseiller Général, a remis les médailles de Croix du Combattant et Commémorative d'Algérie à Monsieur LETELLIER Guy.

Le banquet qui suivit réunissait 63 convives.

Les anciens combattants qui n'ont pas encore leur carte peuvent s'adresser à Gilbert CROISE, "le Clos".

Joaquim PUEYO, remettant la Croix du Combattant
et la Médaille Commémorative d'Algérie à Guy LETELLIER

CLUB DE L'AMITIE

C'était le 15 juin 1994
et c'était à LONRAI !

En effet, le 15 juin dernier, LONRAI accueillait la journée de la forme du canton d'Alençon-Ouest. 150 personnes s'y sont retrouvées pour participer aux nombreuses activités sportives proposées : tir à l'arc, pétanque, croquet, volley-ball, jeux d'adresse etc... mais également randonnée vélo et surtout rallye pédestre avec pour thème :

LONRAI et le cinquantenaire du Débarquement

ex. Sur la commune de LONRAI, pendant l'occupation, une partie des champs du côté de Mortefontaine était occupée par..... Que s'est-il passé au moment du repli des Allemands ?.....

Sportifs, nous le sommes puisque nous participons (en marchant) à la course Alençon-Médavy et tous les mois, nous découvrons de nouveaux sites en nous rendant dans les communes du canton pour une ou deux heures de marche.

Cette année : Cuissai, St-Céneri, Condé-sur-Sarthe,Mieuxé, Hesloup, La Lacelle, la Ferriere-Bochard, St-Germain-du-Corbeïs. C'est à La Lacelle que Madame Agostini s'est vu remettre la médaille récompensant la personne la plus âgée ayant accompli les 6 km. Bravo !

Des voyages bien sûr : Floralies de Nantes, séjour au Mont d'Or et dans le Languedoc.

Des danses et des chansons avec la chorale de St-Denis-sur-Sarthon, soirée cabaret, thé dansant à St-Germain-du-Corbeïs. C'est bien entendu les cartes qui restent la principale occupation de nos rendez-vous bi-mensuels du mardi après-midi.

Mais aussi actions humanitaires : collecte de médicaments, banque alimentaire, don pour le téléthon et marche d'une heure autour du stade de St-Germain.

Cette année encore, c'est autour de la bûche de Noël que nous avons souhaité longue vie à notre club et espéré que de nouveaux membres viennent rejoindre notre équipe.

B. DUBOUST
Le Hamel tél. : 33.26.03.81

OPERATION BRIOCHES

La commune de LONRAI a comme chaque année participé à la vente des **BRIOCHES DE L'AMITIE**. Le résultat financier s'élève à 5 555 F, versés à l'A.D.A.P.E.I.

Cette collecte a pu être effectuée grâce au concours des conseillers municipaux aidés de personnes bénévoles de la commune. Sans nommer tout le monde, nous pouvons remercier particulièrement Mme Jacqueline LETARD, toujours prête à servir lorsqu'il s'agit de bonnes oeuvres. Il est à noter l'excellent accueil réservé à nos vendeurs par l'ensemble des habitants.

L. A. LO. CO.

L. A. LO. CO. est heureuse d'annoncer la création de nouvelles activités au sein de l'Association :
- **danse pour enfants** : le mercredi de 15H30 à 18H30,
- **gymnastique de maintien et remise en forme** : le mercredi de 10H à 11H et de 18H30 à 19H30.

Ces activités ont déjà commencé dans la salle polyvalente de LONRAI et sont animées par Madame CLERAMBAULT, bien connue à LONRAI puisqu'habitant le Bois Hébert dans une maison que sa famille y possède depuis environ 300 ans. Madame Clérambault est artiste retraitée. Après avoir obtenu le 1er prix du Conservatoire National de Paris, elle s'est engagée à l'Opéra en 1942. Elle a exercé comme "Artiste de la Danse Soliste" et est donc habilitée à porter le titre "de l'Opéra". La pratique des différentes danses acrobatique, de caractère, folklorique, classique, romantique ou moderne lui confère une compétence dont l'Association LA LOCO est fière de vous faire bénéficier.

Madame Clérambault se propose de vous aider à rester beau (belle) et bien dans votre corps. Pour les moins jeunes, elle promet un dos moins douloureux et un ventre bien plat. Pour tous, elle espère la joie de vivre.

Les autres activités continuent et les résultats 1994 sont très honorables.

En cyclotourisme : 5 adhérents seulement ont rendu leur carte de contrôle pour les récompenses. Ils totalisent 138 brevets avec 6 965 km parcourus. (les résultats des autre adhérents n'ont pu être comptabilisés)

En tennis de table : bien que LA LOCO se présente toujours en compétition comme un "petit club", les résultats sont très satisfaisants et le Président-animateur est très fier d'annoncer la place de 3e au classement par clubs du CHAMPIONNAT de l'ORNE.

En individuels les résultats sont les suivants :
- minimes filles : VANNIER Stéphanie - 3e
- minimes garçons : COLLET Jérémy - 2e
- cadettes filles : CHANTEPIE Axelle - 3e
- femmes non classées : VANNIER Stéphanie - 3e
- 4e série femmes : COME Odile - 1ère et championne de l'Orne
- hommes non classés : VICTOR Benjamin - 4e
- 4e série hommes : COME Denis - 4e.

Les championnats de région ne sont pas terminés mais les classements provisoires sont très prometteurs.

L'entraînement a lieu à COLOMBIERS : enfants le mercredi à 18 H et adultes le vendredi à 20 H 30.

La gymnastique volontaire : continue le mardi à 20 H 30 dans la salle de LONRAI avec l'animatrice Christine SOREL.

Pour toutes ces activités mixtes il est encore temps de vous inscrire.

Tennis de table et cyclotourisme : Daniel VANNIER : tél : 33.27.50.92
Danse enfants - gym de remise en forme : Mme CLERAMBAULT : tél : 33.27.71.17
Gymnastique volontaire : se présenter à LONRAI le mardi soir.

N.I. S.A. 61000 Alençon